

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/44
10 novembre 2001

(01-5625)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Déclaration de S.E. M. Miroslav Somol
Ministre adjoint de l'industrie et du commerce

Je me joindrai tout d'abord aux orateurs précédents pour remercier le gouvernement et le peuple du Qatar de leur hospitalité et des excellentes dispositions qu'ils ont prises pour assurer les conditions nécessaires à la tenue de cette importante Conférence ministérielle.

La Conférence a lieu à un tournant important des relations internationales. L'environnement économique mondial est de plus en plus intégré. La mondialisation est une réalité, et le défi à relever est de "trouver non seulement une dimension politique à la mondialisation mais aussi sa dimension humaine et morale", comme l'a souligné le Président Vaclav Havel dans l'appel public qu'il a lancé en faveur d'un nouveau cycle de négociations commerciales à l'OMC.

Nous nous sommes réunis à Doha pour mettre la mondialisation sur la bonne voie et faire en sorte que les pays en développement, et notamment les moins avancés d'entre eux, soient mieux intégrés à l'économie mondiale. Malgré les possibilités sans précédent offertes par les nouveaux marchés qui se sont ouverts, de nombreux pays en développement n'ont pu bénéficier pleinement des avantages d'un commerce libre et fondé sur des règles. Cette situation doit changer, et nous sommes ici pour apporter au système commercial les améliorations nécessaires pour mettre tous les pays sur la voie du développement et assurer une meilleure répartition des fruits de la mondialisation.

La pertinence grandissante du système commercial multilatéral est encore renforcée par l'accession de deux Membres importants, la Chine et le Taipei chinois. La République tchèque voudrait saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à ces deux partenaires commerciaux dans la famille de l'OMC, et elle attend avec intérêt de collaborer étroitement avec eux en qualité de Membres de plein droit. Parallèlement, elle ne doute pas que d'autres pays candidats suivront prochainement.

Depuis le 11 septembre, l'urgence de cette conférence se fait davantage sentir. À cette date, ce sont non seulement les États-Unis qui ont été attaqués dans un acte sans précédent de terrorisme et de violence, mais aussi le monde du commerce et ses valeurs. Les événements tragiques qui se sont produits récemment nous rappellent l'importance du commerce, qui va bien au-delà des simples transactions économiques. Plus que jamais, le commerce est aussi une question de paix, de liberté et de règlement des problèmes. En donnant un nouvel élan au multilatéralisme, nous créons les conditions d'une plus grande stabilité politique à l'échelle mondiale.

L'importance qu'il y a à faire de cette réunion un succès doit aussi être envisagée dans le contexte de la situation économique mondiale actuelle. La plupart des grands partenaires commerciaux sont à la veille d'un ralentissement. Dans ces circonstances, il nous faut envoyer aux entreprises un message suffisamment convaincant, qui témoignera de notre détermination à stimuler

l'économie mondiale grâce à une série de négociations commerciales ambitieuses destinées à ouvrir encore davantage les marchés ainsi qu'à renforcer et à développer les règles et disciplines de l'OMC.

Les préoccupations exprimées par divers secteurs de la société civile quant au bon fonctionnement du système commercial représentent un autre défi à relever. L'OMC doit s'y montrer plus sensible pour amener le public à approuver un nouveau programme. Il est de notre responsabilité d'expliquer à nos mandants respectifs les avantages d'un commerce ouvert, le coût du protectionnisme et la contribution de l'OMC à la croissance, à la création d'emplois et à la liberté de choix. En agissant concrètement à Doha, nous pouvons démentir toutes les conceptions erronées selon lesquelles l'OMC est un club de pays riches.

Le meilleur moyen de relever tous les défis et de saisir toutes les possibilités dont je viens de parler, ainsi que d'autres, de façon audacieuse et crédible est de lancer un cycle global de négociations commerciales sur le mode de l'engagement unique, assorti d'un calendrier, lancement qui fait partie des priorités absolues de la République tchèque. Il faut un cycle pour prendre en compte les diverses préoccupations, pour conserver à l'OMC son actualité dans un environnement économique qui change rapidement, pour permettre les compensations nécessaires entre les divers secteurs et sujets et pour rendre plus cohérente la gestion de l'interdépendance et de l'élaboration des politiques au niveau mondial. Ce cycle est aussi nécessaire pour traiter les problèmes de mise en œuvre qui nécessitent des modifications concernant les textes juridiques actuels et donc une instance de négociation appropriée.

Les travaux préparatoires au lancement réussi d'un nouveau cycle ont été réalisés par nos ambassadeurs à Genève, sous l'égide du Président du Conseil général, M. Stuart Harbinson, qui a coopéré avec le Directeur général, M. Mike Moore. Bien que certaines questions doivent encore être réglées dans un projet révisé de Déclaration ministérielle, nous avons atteint un stade où nous pouvons convenir d'une approche généralement acceptable en vue d'un nouveau cycle. Comme l'a dit le Président Havel, "nous avons tous besoin d'un cycle au cours duquel chaque participant gagnera quelque chose pour lui, tout en faisant preuve de compréhension pour les intérêts et les préoccupations des autres".

Le texte qui nous est soumis se veut à la hauteur des exigences d'une telle approche équilibrée. Il y a quelques divergences de vues sur un certain nombre de sujets. Nul doute que chacun de nous a son propre ordre du jour et ses propres priorités, intérêts et préoccupations. Mais, dans le même temps, nous devons tous faire face à des problèmes communs qui requièrent des solutions communes. Nous devrions donc pouvoir partir de nos listes individuelles pour arriver à une liste commune. Et c'est dans cet esprit positif que je voudrais présenter de brèves remarques sur quelques sujets qui, à notre avis, nécessitent des travaux plus approfondis au cours des jours à venir.

Dans le domaine de l'agriculture, nous pensons que le texte doit être adapté de façon à mieux équilibrer les considérations commerciales et les considérations autres que commerciales. À cet égard, permettez-moi seulement de mentionner le rôle de l'agriculture dans la préservation de l'environnement grâce à la conservation de la diversité biologique, à l'entretien des paysages et à la préservation des ressources naturelles. Nous sommes aussi préoccupés par la façon dont les objectifs de nouvelles réductions du soutien et de la protection ont été pris en compte.

Notre déception a été particulièrement vive devant le niveau d'ambition atteint jusqu'à présent dans les domaines de l'investissement et de la concurrence.

De même, nous devons exprimer notre profonde préoccupation devant l'absence de progrès quant à un engagement initial de négocier pour clarifier l'interface entre le commerce et l'environnement. Dans la recherche de cet objectif, nous sommes prêts à fournir toutes les garanties nécessaires pour qu'à l'OMC l'environnement ne fasse pas obstacle au développement.

De même, le texte qui traite des normes du travail ne répond pas suffisamment à nos attentes et devrait donc être modifié pour faire valoir l'objectif d'un approfondissement du dialogue international sur la dimension sociale de la mondialisation et évaluer de façon positive ce qui a été fait à l'OIT.

Dans le domaine des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, je tiens à réaffirmer que la République tchèque n'est pas insensible aux profondes préoccupations ressenties par les pays en développement quant à leur droit de poursuivre l'objectif légitime que constitue la protection de la santé publique. Quant à la question de l'extension de la protection des indications géographiques à d'autres produits que les vins et spiritueux, je tiens à répéter que, pour nous, la seule façon de procéder est de négocier avec un calendrier clair.

S'agissant des questions de mise en œuvre, je voudrais réaffirmer l'importance que mon pays attache aux problèmes rencontrés par les pays en développement dans les efforts qu'ils font pour se conformer aux engagements pris lors du Cycle d'Uruguay et participer plus pleinement au système commercial multilatéral.

La République tchèque, quant à elle, a continué à élargir l'accès de son territoire aux importations en provenance des pays en développement. Les produits en provenance de tous les pays les moins avancés jouissent d'un accès en franchise de droits et exempt de contingents. Je suis heureux d'annoncer que les autorités tchèques ont décidé récemment de favoriser l'intégration des pays les moins avancés dans le système commercial en apportant aussi une assistance financière pour permettre aux représentants de ces pays de prendre part aux délibérations ministérielles.

Permettez-moi, pour conclure, de me référer de nouveau à la réflexion du Président Havel, selon qui nous vivons à une époque remarquable où même la responsabilité des représentants des États souverains se mondialise. M. Havel a demandé que l'on "prenne en charge cette responsabilité commune d'assurer un meilleur avenir aux générations futures et de contribuer, grâce à un nouveau cycle de négociations commerciales, à la recherche de solutions mondiales aux problèmes mondiaux d'aujourd'hui".
